



# PLAN DE BORNAGE

## LOT 16

Département du PAS DE CALAIS

FRETHUN

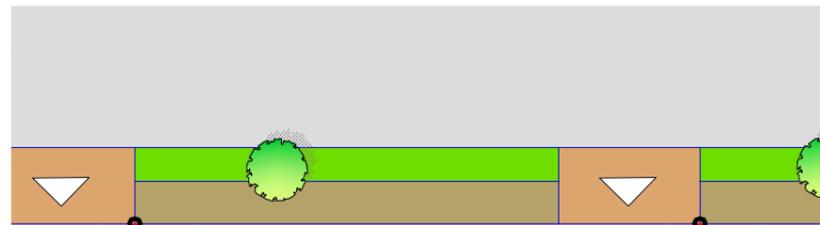
Rue principale

Section -

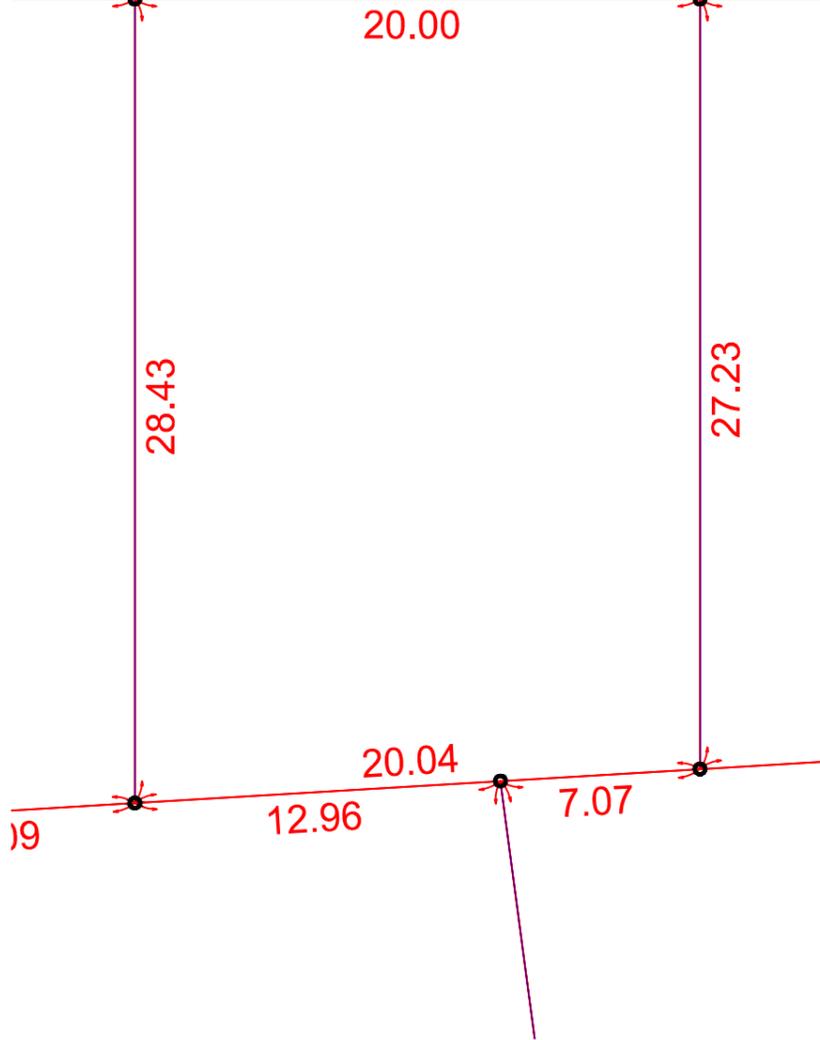
Numéro -

Surface **557 m<sup>2</sup>**

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



20.00



Dossier : 16183

# PROVISOIRE



## LEGENDE

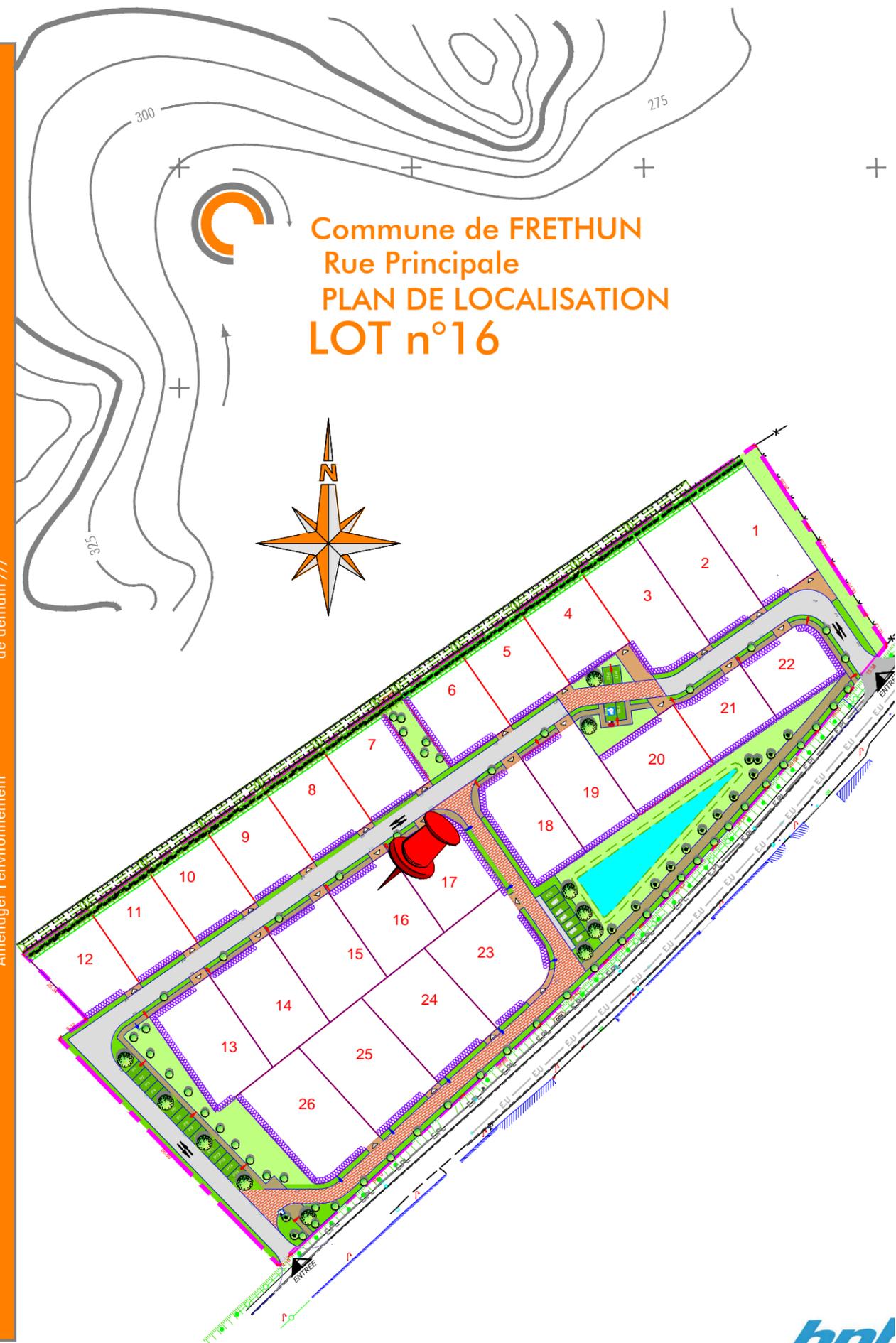
- Sommet caractéristique du lot
- x.xx- Cotation du périmètre du lot

Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	DB
Visa :	Visa :

24/01/2020



# PRINCIPALES REGLES DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

LEGENDE GENERALE	
	Zone devant contenir la construction principale et les annexes (conformes en superficie et en hauteur au PLU)
	Accès aux lots interdits
	Sur toute la longueur des limites séparatives, la marge d'isolement (L) d'un bâtiment qui n'est pas édifié sur ces limites doit être telle que : la différence de niveau (H) entre tout point de la construction projetée et le point bas le plus proche de la limite séparative n'excède pas 2 fois la distance comptée horizontalement entre ces deux points (H=2L)
	Construction par rapport à l'alignement : 5m minimum et 20m maximum
	Accès au lot
	Voirie primaire en double sens
	Voirie partagée en sens unique
	Stationnements en matériaux semi-perméables (26 places dont 1PMR)
	Piétonnier
	Espaces verts engazonnés et/ou plantés
	Espaces verts plantés
	Bassin engazonné
	Merlon paysager planté d'une haie arbustive d'essences locales
	Arbres hautes tiges d'essences locales (80 sujets)
	Accès aux lots
	Candélabres
	Côte fil d'eau
	Poteau incendie
L'acquéreur devra faire procéder sur la zone d'implantation de sa construction une étude d'avant projet géotechnique et d'étude de sol dénommées "mission G0-G12" afin de déterminer le type de fondation à réaliser en fonction de la nature du terrain.	
RESEAUX	<p>Zone de pose des coffrets de branchement (BT, AEP et FT) (1 mètre de largeur maximum) (L'emplacement pourra être modifié en cas d'opérations groupées)</p> <p> REGARD DE BRANCHEMENT EAUX USEES Ø40</p> <p> CANALISATION EAUX USEES Ø125</p>

URBANISME

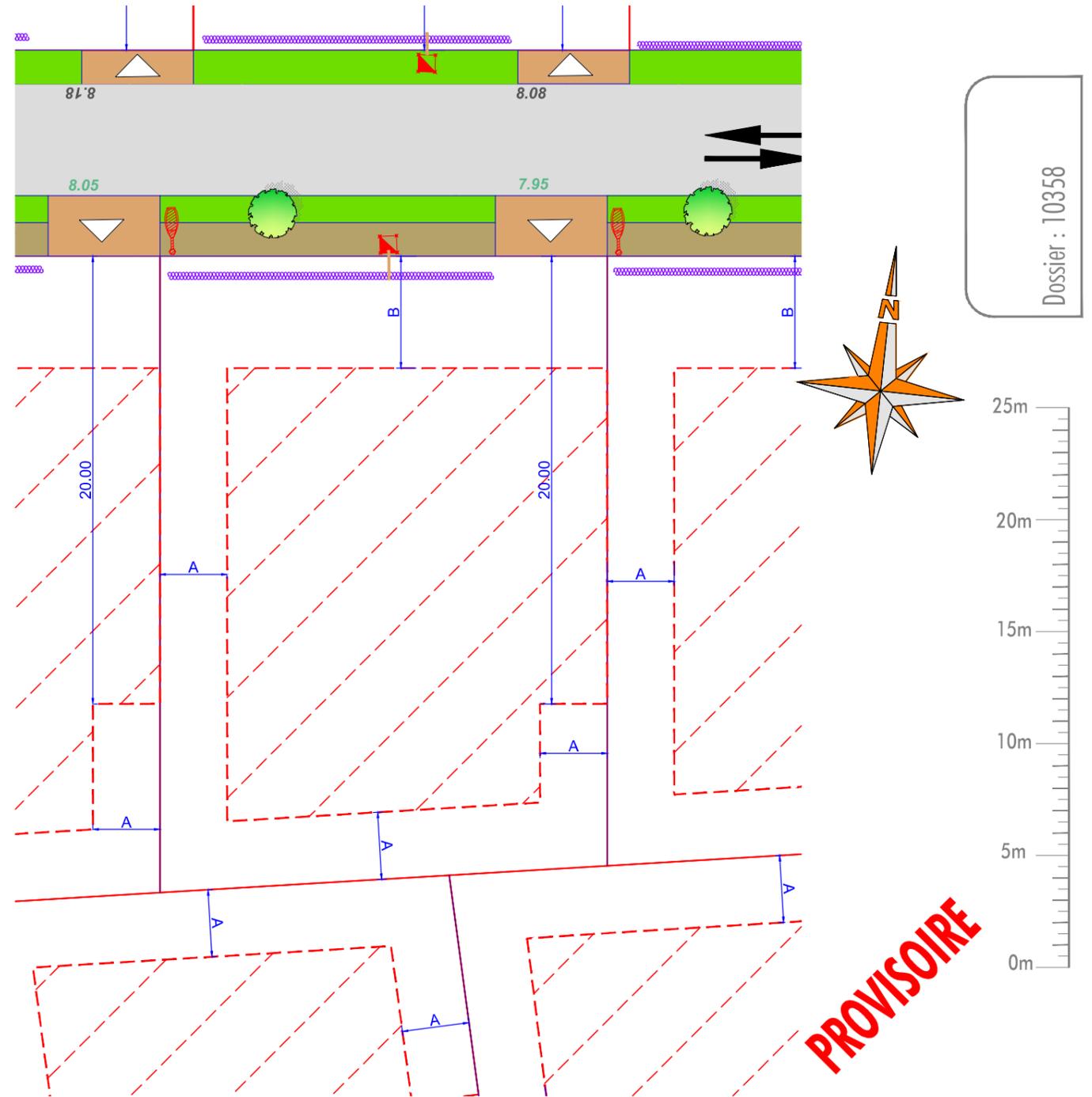
RESEAUX

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

## PLAN DE CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

Département du PAS DE CALAIS  
FRETHUN  
Rue Principale

**LOT 16**



Dossier : 10358

**PROVISOIRE**

Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document.

Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	DB
Visa :	Visa :